

Cet avis sur le site TED: <https://ted.europa.eu/udl?uri=TED:NOTICE:469503-2023:TEXT:FR:HTML>

**France-Paris: Électricité, chauffage, énergie solaire et nucléaire
2023/S 147-469503**

Rectificatif

Avis d'information complémentaire ou avis rectificatif

Fournitures

(Supplément au Journal officiel de l'Union européenne, 2021/S 146-386083)

Base juridique:

Directive 2014/24/UE

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom et adresses

Nom officiel: Ministère de la transition écologique

Adresse postale: Hôtel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain

Ville: Paris

Code NUTS: FR101 Paris

Code postal: 75007

Pays: France

Courriel: aopv.dgec@developpement-durable.gouv.fr

Adresse(s) internet:

Adresse principale: <https://www.ecologie.gouv.fr/>

Section II: Objet

II.1) Étendue du marché

II.1.1) Intitulé:

Appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, implantées à terre

II.1.2) Code CPV principal

09300000 Électricité, chauffage, énergie solaire et nucléaire

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte:

Le présent appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité situées en France métropolitaine continentale qui utilisent l'énergie mécanique du vent.

En vertu du 2° de l'article L. 311-12 du Code de l'Énergie, les Candidats retenus désignés par le ministre chargé de l'énergie bénéficient d'un contrat de complément de rémunération à l'électricité produite, établi selon les dispositions des articles L311-13-2 à L311-13-4 du code de l'énergie et selon les modalités précisées par le cahier des charges.

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

28/07/2023

VI.6) **Référence de l'avis original**

Numéro de l'avis au JO série S: [2021/S 146-386083](#)

Section VII: Modifications

VII.1) **Informations à rectifier ou à ajouter**

VII.1.2) **Texte à rectifier dans l'avis original**

VII.2) **Autres informations complémentaires:**

Les dates d'ouverture et de fermeture de la 5e période ont été modifiées.

Les dates d'ouverture et de fermeture des prochaines périodes de candidature ont été définies.

La formulation du paragraphe relatif aux garanties financières a été éclaircie.

Les coordonnées des DREAL ont été complétées.